

Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme FIRMFUNDING

Il est important de lire attentivement et de comprendre les présentes conditions générales d'utilisation de FIRMFUNDING. En acceptant les présentes, vous vous engagez à respecter les termes et conditions figurant ci-après. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces termes et conditions et que vous ne voulez pas les respecter, vous ne devrez pas les accepter et ne pourrez pas, en conséquence, bénéficier de l'accès à la Plateforme FIRMFUNDING.

1. PRÉAMBULE

- (A) Les présentes conditions générales d'utilisation de la Plateforme FIRMFUNDING en date du 02 novembre 2017 décrivent les termes et conditions applicables à l'accès à la Plateforme FIRMFUNDING.
- (B) La Plateforme FIRMFUNDING est la propriété exclusive de la société FIRMFUNDING, SAS au capital de 18.787 euros, dont le siège social est situé au 8 boulevard Jean Mermoz à Neuilly-sur-Seine (92200), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 815 338 017.
- (C) L'accès à la plateforme FIRMFUNDING a pour objet de permettre, à des personnes morales investisseurs qualifiés de souscrire à des emprunts obligataires émis par des sociétés françaises par voie de placement privé non coté, et aux conseils ou mandataires de ces sociétés, de déposer des dossiers d'emprunts obligataires, aux fins de réaliser des opérations de financement obligataire par voie dématérialisée et désintermédiée.

2. DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

2.1 DÉFINITIONS

Pour les besoins des présentes, les expressions comportant une majuscule auront le sens qui leur est donné ci-après, à moins que le contexte exige qu'il en aille autrement :

Agent : désigne le mandat délivré par l'Établissement de Crédit à la société FirmFunding pour le service financier des Obligations en ce compris les opérations suivantes : collecte et reversement de fonds pour le compte des Investisseurs, prélèvement des sommes aux sociétés émettrices.

Clôture Anticipée de l'Offre : désigne toute clôture anticipée d'une Offre de Souscription en cas d'atteinte du Seuil de Succès avant l'expiration de la Période d'Offre.

Compte de paiement : désigne le compte de paiement géré par l'Établissement de Crédit et via lequel l'Investisseur souscrit aux Obligations en versant le Montant de Souscription et perçoit ses Coupons et le remboursement du montant principal des Obligations qu'il détient.

Conditions Générales ou CGU : désigne les présentes conditions générales d'utilisation de la Plateforme applicables à l'Utilisateur.

Coupon : désigne tout montant d'intérêts versé par la Société Émettrice à un Investisseur détenant des Obligations.

Documentation d'Émission : désigne le contrat de souscription comprenant en annexe les modalités des Obligations.

Données : désigne les informations que l'Utilisateur a enregistrées lors de son inscription.

Émission en Cours : désigne un projet d'émission proposé et mis en ligne, à laquelle les Investisseurs accèdent et peuvent souscrire.

Espace Client : désigne l'interface contenant les éléments d'information relatifs au compte Utilisateur (en ce incluant le nom d'utilisateur et le mot de passe choisis par l'Utilisateur) et l'espace client accessible à l'Utilisateur dès son inscription sur la Plateforme.

Etablissement de Crédit : désigne la banque auprès duquel l'Agent a ouvert des comptes bancaires avec affectation spéciale dédiée aux opérations de paiement. Cette banque est BNP Paribas SA à la date des présentes CGU.

Force Majeure : désigne tous incendies, toutes inondations, éléments naturels ou autres catastrophes naturelles, toutes hostilités, guerres, émeutes ou troubles publics, actes ou omissions du gouvernement ou d'autorités compétentes, pannes, blocages, défaillances ou variations des installations ou des réseaux de télécommunications, ou toutes autres causes similaires ou non aux causes mentionnées ci-dessus échappant au contrôle raisonnable d'une partie à un contrat et entraînant tout manquement ou retard dans le cadre de l'exécution de ses obligations au titre dudit contrat.

Fournisseur de Services d'Analyse : désigne les sociétés CreditSafe France, SAS au capital de 37.000€ dont le siège social est situé 122 rue de Tourcoing, 59100 ROUBAIX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Roubaix Tourcoing sous le numéro 489 724 245, et GreenSome Finance, SARL dont le siège social est situé au 42 rue Dulong, 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 535 268 437.

Fournisseur de Services de Signatures Électroniques : désigne Yousign, solution éditée par la société Yousign, SAS au capital de 373.320 €, dont le siège social est situé 8 rue Léopold Sedar Senghor, 14460 Colombelles, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 794 513 986.

Gestionnaire : désigne toute personne valablement inscrite sur FIRMFUNDING, ayant déclaré sa qualité de Conseil (CIF, PSI, etc.) ou de mandataire d'une Société Emettrice.

Internaute : désigne toute personne qui consulte les pages publiques de la Plateforme.

Investisseur : désigne toute personne valablement inscrite sur FIRMFUNDING, ayant déclaré sa qualité d'investisseur qualifié et qui peut réaliser une Souscription.

KYC : « Know Your Client » : désigne le processus de contrôle relatif à la connaissance client, dans le cadre de la lutte anti-blanchiment. Ce processus est défini et effectué par l'Etablissement de Crédit.

Montant de Souscription : désigne la somme versée par un Investisseur dans le cadre d'une Offre de Souscription.

Obligations : désigne les obligations émises par les Sociétés Émettrices conformément à la Documentation d'Émission.

Offre de Souscription : désigne une offre de souscription d'Obligations par une Société Émettrice sur la Plateforme.

Partenaires Institutionnels : désigne l'Etablissement de Crédit, le Fournisseur de Services d'Analyse et le Fournisseur de Services de Signatures Électroniques.

Partie : désigne FIRMFUNDING et/ou tout Utilisateur.

Période d'Offre : désigne la période pendant laquelle l'Investisseur peut souscrire aux Obligations.

Plateforme : désigne la Plateforme Internet FIRMFUNDING accessible à l'adresse www.firmfunding.com.

Seuil de Succès : désigne le montant minimal de Souscriptions conditionnant la réalisation définitive d'une émission d'Obligations telle que définie dans la Documentation d'Émission.

Société Émettrice : désigne toute société réalisant une Offre de Souscription sur la Plateforme.

Souscription : désigne l'engagement pris par un Investisseur de souscrire aux Obligations.

Utilisateur : désigne un Investisseur ou une Société Émettrice dûment inscrits sur la Plateforme, ayant accepté les Conditions Générales d'Utilisation et communiqué à la Plateforme les informations lui permettant d'avoir accès aux pages sécurisées dont l'accès est restreint.

2.2 INTERPRÉTATION

Sauf stipulation expresse contraire ou si le contexte impose un sens différent :

- (i) les renvois dans les présentes au préambule et aux articles s'entendent, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement, aux renvois au préambule et aux articles des CGU ;
- (ii) la référence à une personne emporte référence implicite aux cessionnaires de son fonds de commerce et à ses successeurs, héritiers ou ayants-droit ; et
- (iii) la référence à un document vise ce document tel qu'il peut être modifié, remplacé ou complété.

3. OBJET

L'objet des CGU est de définir :

- les conditions dans lesquelles l'Internaute navigue sur les pages publiques de la Plateforme ;
- les conditions dans lesquelles l'Utilisateur a accès aux pages sécurisées de la Plateforme.

L'Utilisateur déclare par les présentes avoir pris connaissance et accepté expressément et de manière inconditionnelle les CGU en vigueur au jour de l'accès à la Plateforme.

4. ACCÈS A LA PLATEFORME FIRMFUNDING

4.1 ACCÈS AUX PAGES PUBLIQUES

Seront consultables et/ou téléchargeables sur les pages publiques de la Plateforme :

- une présentation générale de la Plateforme et l'indication de ses coordonnées ; et
- un explicatif pédagogique sous forme d'explications textuelles et de vidéos de présentations.

Ces informations sont les seules informations consultables sur les pages publiques de la Plateforme. Toute autre information sera uniquement accessible sur les pages sécurisées de la Plateforme.

4.2 ACCÈS AUX PAGES SÉCURISÉES

4.2.1 INSCRIPTION DU GESTIONNAIRE – ACCÈS AUX PAGES SÉCURISÉES

Tout Gestionnaire souhaitant accéder à la plateforme doit remplir un formulaire d'inscription et télécharger un document attestant de sa qualité de Gestionnaire habilité. FirmFunding lui ouvre accès à la plateforme après vérification de ces informations.

Une fois son accès validé, le Gestionnaire peut déposer des dossiers d'émissions obligataires pour le compte de ses clients Sociétés Émettrices. Il choisit les paramètres de l'emprunt souhaité : montant, taux, maturité et mode de remboursement. Il télécharge le dossier d'emprunt - comprenant le document actant de l'autorisation d'émission d'Obligations de la Société Émettrice, un K-bis à jour, les statuts, le plan d'affaires de la Société Émettrice, les comptes des deux derniers exercices certifiés et un Information Memorandum. La Documentation d'Émission et l'échéancier de paiement sont accessibles au Gestionnaire. Le Gestionnaire peut s'il le souhaite établir sa propre Documentation d'Emission.

Le dossier complet est alors soumis à FirmFunding par le Gestionnaire. Après avoir validé la complétude du dossier d'emprunt, FirmFunding indique au Gestionnaire que son dossier est prêt à passer en Période d'offre.

La Société Émettrice procède alors à la mise en ligne de son projet d'emprunt obligataire sur la Plateforme : le Gestionnaire indique les coordonnées du représentant légal de la Société Émettrice et seul celui-ci a la possibilité de procéder à la décision sociale d'émettre des Obligations après avoir attesté de sa qualité de représentant légal ou personne habilitée à représenter la Société Émettrice.

Le Gestionnaire peut accéder à son Espace Client en se connectant à l'aide de son adresse email et du mot de passe qui lui aura été envoyé par email. Ces deux éléments sont strictement personnels et confidentiels et ne devront pas être communiqués ni partagés avec des tiers.

Depuis son Espace Client, le Gestionnaire accède à l'ensemble des dossiers d'emprunts obligataires qu'il a déposés et à leur état d'avancement (en cours de souscription, en cours de finalisation, en cours de vie, arrivé à maturité).

4.2.2 INSCRIPTION DE L'INVESTISSEUR – ACCÈS AUX PAGES SÉCURISÉES

Tout Investisseur doit être une personne morale investisseur qualifié au sens des articles L. 411-1, L. 411-2 et D. 411-1 du code monétaire et financier.

Pour devenir Investisseur sur la Plateforme, l'Utilisateur télécharge un document attestant de sa qualité d'Investisseur Qualifié et signe électroniquement un document intitulé « *Déclaration investisseur qualifié, Engagement de confidentialité, Facteurs de risques* ». L'accès à la plateforme est conditionné à la vérification de ces informations par FirmFunding.

Une fois seulement l'inscription validée, l'Utilisateur devient Investisseur et accède à son Espace Client.

4.2.3 ACCÈS À LA PRÉSENTATION DES ÉMISSIONS EN COURS PAR LES INVESTISSEURS

Après réalisation complète des étapes figurant au 4.2.2, l'Investisseur souhaitant se connecter à son Espace Client saisira son adresse email comme identifiant auquel sera associé le mot de passe qu'il aura choisi ; ces deux éléments sont strictement personnels et confidentiels et ne devront pas être communiqués, ni partagés avec des tiers. Ils permettront la connexion à l'Espace Client consacré à chaque Investisseur.

Après son identification, seront accessibles à l'Investisseur les Emissions en Cours, et, pour chacune d'entre elles, les caractéristiques et documents suivants :

- le Coupon et la date de maturité des Obligations ;
- le détail de l'Émission en Cours (montant d'émission, date de clôture de la Période d'Offre, valeur nominale des Obligations, indication de l'utilisation du produit de l'émission) ; et
- les documents suivants : K-bis, statuts, plan d'affaires de la Société Émettrice, comptes des deux derniers exercices certifiés, Information Memorandum, Documentation d'Émission et analyses réalisées par les Fournisseurs de Services d'Analyse.

La Plateforme n'exerce aucun contrôle sur le contenu ou la qualité des informations téléchargées pour le dépôt des dossiers d'emprunts obligataires et sa responsabilité ne saurait être recherchée en raison de la qualité, ou du caractère inexact ou trompeur de ces informations.

L'Investisseur se doit de réaliser sa propre analyse des informations mises à sa disposition, la présentation des Emissions en Cours, par ordre d'arrivée chronologique, ne saurait en aucun cas être considérées comme privilégiant une Emission par rapport à une autre.

La Documentation d'Émission mise à disposition de la Société Émettrice et des Investisseurs sera complétée des caractéristiques de l'émission et, à l'issue de la Période de Souscription, des Montants de Souscriptions de chaque Investisseur.

4.2.4 RÉALISATION DE LA SOUSCRIPTION À UNE ÉMISSION EN COURS

4.2.4.1 CONDITIONS PRÉALABLES À TOUTE SOUSCRIPTION

La possibilité de réaliser une Souscription à une Émission en Cours est réservée aux Investisseurs.

4.2.4.2 RÉALISATION DE LA SOUSCRIPTION

La demande de Souscription est réalisée au moyen d'un clic sur l'icône de Souscription « Souscrire » apparaissant sur la page de présentation détaillée des Émissions en Cours.

L'Investisseur doit ensuite renseigner le nombre d'Obligations souhaitées. L'alimentation du Compte de Paiement par virement bancaire lui permet de finaliser le paiement.

Le montant de la Souscription est conservé sur le Compte de Paiement jusqu'au transfert vers un compte dont le bénéficiaire est l'Émetteur et ceci seulement en cas d'atteinte du Seuil de Succès.

4.2.5 DÉTERMINATION DÉFINITIVE DU MONTANT DE L'OFFRE

La Souscription s'effectuera selon les règles suivantes :

- sur une base premier arrivé premier servi avec Clôture Anticipée de l'Offre dès l'atteinte du Seuil de Succès ;
- en cas de non atteinte du Seuil de Succès à l'expiration de la Période d'Offre, l'Émission sera annulée sans frais pour les Investisseurs qui se verront rembourser les montants versés.

4.2.6 SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DE LA DOCUMENTATION D'ÉMISSION

Une fois le Seuil de Succès atteint, et avant règlement-livraison des Obligations depuis chaque Compte de Paiement des Investisseurs, la Documentation d'Émission complétée est envoyée électroniquement aux Investisseurs parties prenantes à l'Émission en Cours et à la Société Émettrice pour signature électronique dans les deux jours ouvrés suivant l'envoi.

Le règlement-livraison des Obligations interviendra dès réception par la Plateforme de la Documentation d'Émission signée par l'ensemble des parties prenantes à l'Émission en Cours.

La Plateforme ne saurait être tenue responsable de tout retard dans le règlement-livraison des Obligations causée par la non-signature de la Documentation d'Émission par la Société Émettrice et/ou les Investisseurs dans les délais requis.

4.2.7 SUIVI POST-EMISSION

Dès le règlement-livraison des Obligations réalisé, un suivi post-émission sera effectué selon les modalités suivantes :

- Représentation de la masse des obligataires : afin de garantir au mieux les intérêts de l'ensemble des Investisseurs, FIRMFUNDING est désignée représentant de la masse des obligataires dans la Documentation d'Émission au titre de chaque émission réalisée, uniquement dans le cas des émissions de valeur nominale inférieure à 100 000 euros ;
- Évolution du risque de crédit de l'émetteur : ce suivi, réalisé par les Fournisseurs de Services d'Analyse, est mis à disposition des Investisseurs de chaque émission réalisée dans leur Espace Client, rubrique « Mon Portefeuille » ;
- Mise en ligne par les Gestionnaires des rapports annuels et semestriels le cas échéant en cours de vie des Obligations, et de toute information relative à la situation juridique ou financière, à l'activité ou toute procédure judiciaire, arbitrale ou administrative à l'encontre de la Société Émettrice : ces rapports et informations sont mis à disposition des Investisseurs de chaque émission réalisée dans leur Espace Client, rubrique « Mon Portefeuille ».

4.2.8 PREVENTION DU RISQUE DE DEFAILLANCE DES EMETTEURS

L'accès à la Plateforme peut, pour les Investisseurs qui le souhaitent, comprendre le bénéfice d'une procédure de recouvrement, en 3 phases consécutives :

- Phase amiable :

- pré-relance : prise de contact téléphonique avec les émetteurs deux semaines avant l'échéance afin de leur rappeler qu'un remboursement prévu par l'échéancier de paiement est attendu dans un avenir proche, cet appel s'apparente à un contrôle qualitatif des termes du contrat mis en place,
 - relance : prise de contact téléphonique et email avec les émetteurs dès qu'il a été constaté que leur compte était insuffisamment approvisionné et que le paiement d'une échéance n'a pu être honoré. La phase de relance n'excède pas 30 jours.
- Phase précontentieuse : dès le constat de l'échec de la relance amiable, transfert du recouvrement des dossiers à la société RECOUVEO, spécialisée dans le recouvrement de créances. L'échec de la phase amiable sera constaté dès lors qu'aucune proposition de paiement (en une ou plusieurs fois) n'aura été trouvée ou dès lors qu'une promesse de paiement n'aura pas été respectée malgré une relance téléphonique et un courrier de relance.
 - Phase judiciaire : mise en place d'une action judiciaire en cas d'échec de la phase amiable et de la phase précontentieuse. La phase judiciaire comprend : le référé auprès du Tribunal de Commerce, l'inscription hypothécaire et l'assignation. Le coût de cette phase sera supporté par les Investisseurs au prorata de leur quote part dans les montants réclamés.

4.2.9 RÉMUNÉRATION DE LA PLATEFORME

Une Émission en Cours ne donnant pas lieu à l'atteinte du Seuil de Succès entraîne une rémunération de la Plateforme de 950 euros.

En cas de succès d'une Émission en Cours, la Plateforme percevra une rémunération définie comme suit : un montant à partir de 30 000 euros pour une émission d'une durée de 2 ans, venant en déduction du Montant de Souscription versé à la Société Émettrice au titre de l'émission des Obligations, payable par le Conseil financier sous forme de facturation séparée à la Date d'Emission.

Par ailleurs, un montant égal à 0,15% du Montant de Souscription sera versé par chaque Investisseur au moment de chaque échéance de remboursement.

Enfin, uniquement dans le cas des émissions de valeur nominale inférieure à 100 000 euros, la représentation de la masse des obligataires fera l'objet d'une facturation séparée forfaitaire d'un montant annuel de 1 500 € à la charge de la Société Émettrice pendant la durée de vie des Obligations. Cette rémunération sera payable à chaque date de paiement de Coupon. Les émissions de valeur nominale supérieure ou égale à 100 000 euros ne feront pas l'objet de la mise en place d'une représentation de la masse des obligataires, conformément au Décret n° 2017-1165 du 12 juillet 2017.

Les montants indiqués au titre du présent article 4.2.9 sont exprimés hors taxes (HT).

4.2.10 RÉMUNÉRATION DE L'AGENT

L'Agent percevra au titre de la rémunération de ses fonctions de la part de la Société Émettrice un montant annuel total défini comme suit : le montant maximum entre

- 5 000€ ; et

- à partir de 0,15% du montant de l'émission en fonction du nombre de Souscripteurs.

Ce montant sera prélevé en autant de fois que d'échéances annuelles de remboursement.

Les montants indiqués au titre du présent article 4.2.10 sont exprimés hors taxes (HT).

4.2.11 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

La Plateforme est éditée par FIRMFUNDING SAS.

Le versement des Montants de Souscription, des Coupons et le remboursement des Obligations à maturité se fera par l'intermédiaire du partenaire Établissement de Crédit. Les modalités d'ouverture du Compte de Paiement sont détaillées au paragraphe 4.2.4.

Les services de signature électronique sont réalisés par l'intermédiaire du Fournisseur de Services de Signatures Électroniques, dont les Conditions Générales d'Utilisation sont consultables ici : https://yousign.fr/files/documents/CGVU_yousign_1_4.pdf?3.9.10

L'évaluation du risque de défaut est effectuée par le Fournisseur de Services d'Analyse, dont les Conditions Générales de Vente sont consultables ici : <http://www1.creditsafe.fr/cgv/> et <http://www.greensome-finance.fr/home/>.

5. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur est tenu de (i) respecter les conditions d'accès à la Plateforme, (ii) communiquer des données exactes et fidèles relativement à sa situation et son profil, (iii) renseigner tout formulaire et signer toute convention présentés comme obligatoires sur la Plateforme sauf à procéder à la fermeture immédiate de son Espace Client, (iv) ne prendre aucun engagement pour un tiers et (v) ne pas perturber ou tenter de perturber le fonctionnement de la Plateforme.

En cas de violation des règles ci-dessus ou de celles énoncées ci-dessous, la Plateforme se réserve le droit de suspendre l'accès de l'Utilisateur à l'Espace Client et/ou de résilier les présentes à l'égard de l'Utilisateur avec effet immédiat.

L'Utilisateur respectera plus particulièrement les dispositions ci-après.

5.1 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle portant sur tous programmes informatiques, ainsi que toutes les mises à jours, nouvelles versions et copies desdits programmes mis à disposition de l'Utilisateur au travers de la Plateforme sont et resteront la propriété de la Plateforme ou de ses cessionnaires, successeurs ou ayants droit et aucun titre de propriété y afférent n'est transféré à l'Utilisateur par les présentes.

Le droit de reproduction aux termes du Code de propriété intellectuelle ne s'entend qu'aux fins de représentation sur écran monospace et est strictement réservé à un usage privé. Toute reproduction, distribution ou publication de contenus à usage commercial ou collectif sans autorisation écrite préalable émanant de la Plateforme est interdite.

Le mécanisme des liens est autorisé lorsque les pages relatives à la Plateforme apparaissent dans une fenêtre entière et isolée, sous leurs adresses respectives.

5.2 NON DÉTOURNEMENT

L'Utilisateur s'interdit d'utiliser la Plateforme à des fins commerciales et, d'une manière générale, de proposer des produits et des services aux utilisateurs, Internautes ou aux Partenaires Institutionnels ; il s'interdit de « revendre » ou de mettre à disposition d'un tiers et/ou des autres utilisateurs, à titre onéreux et/ou gratuit, l'accès à la Plateforme ; il s'interdit de publier tout message publicitaire, de promotion, ou de parrainage.

6. ACCESSIBILITÉ ET FONCTIONNEMENT TECHNIQUE DE LA PLATEFORME

6.1 ACCESSIBILITÉ

La Plateforme est accessible, autant que faire se peut, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Alors même que la Plateforme a effectué toutes les démarches nécessaires pour s'assurer de la fiabilité des informations, logiciels contenus sur la Plateforme, elle ne saurait être tenue responsable d'erreurs, d'omissions, de virus ou des résultats qui pourraient être obtenus ou être la conséquence d'un mauvais usage de ceux-ci. La Plateforme se réserve le droit d'interrompre l'accès à tout moment, notamment pour des raisons de maintenance ou de mises à jour du site. La Plateforme fournit à l'Utilisateur un email de contact sur la Plateforme. Si ce dernier a des questions relatives au fonctionnement de la Plateforme, la Plateforme s'efforcera d'y répondre dans un délai raisonnable et proportionné à la gravité et l'urgence du problème ainsi qu'à la technicité de la question.

L'Utilisateur déclare et garantit qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes d'Internet.

Les équipements (ordinateurs, logiciels, moyens de communication électronique, etc.) permettant l'accès à la Plateforme sont à la charge exclusive de l'Utilisateur, de même que les frais de communication électronique induits par leur utilisation. L'utilisation de tout logiciel téléchargé sur la Plateforme est régie par les termes de la licence l'accompagnant.

6.2 LIENS HYPERTEXTES

La Plateforme contient des liens hypertextes vers des sites Internet gérés par des tiers et ne peut exercer aucun contrôle sur ces sites ni assumer aucune responsabilité quant à leur contenu. En conséquence, la Plateforme ne fournit aucune garantie concernant le contenu et le fonctionnement de ces sites Internet.

7. RESPONSABILITÉ

7.1 NATURE DE LA RESPONSABILITÉ

La Plateforme n'assume qu'une obligation de moyens dans le cadre de son accès. Sa responsabilité ne pourra être engagée que dans les conditions de droit commun, à raison des dommages directs et prévisibles subis par l'Utilisateur conformément aux dispositions des articles 1150 et suivants du Code civil. La Plateforme ne saurait être responsable de pertes de données, de pertes de profits, de la perte d'une chance quelles qu'en soient les conséquences, de la perte d'image ou de l'atteinte à la réputation, et ne sera tenue responsable d'aucun dysfonctionnement, d'aucune erreur, d'aucune inexactitude ni d'aucun résultat impropre attribuable à une faute ou négligence de l'Utilisateur.

7.2 LIMITATION GÉNÉRALE DE RESPONSABILITÉ

Sauf faute grave ou dolosive de la part de la Plateforme, sa responsabilité pour les dommages indemnisables qui seraient dûment établis par l'Utilisateur ne pourra excéder un montant égal à deux fois la rémunération perçue par la Plateforme auprès de l'Utilisateur.

La Plateforme ne pourra pas être tenue responsable envers l'Utilisateur d'une éventuelle dégradation, suspension ou interruption de l'accès aux pages sécurisées en cas de Force Majeure.

7.3 ASSURANCE

FIRMFUNDING SAS dispose d'un contrat d'assurance de responsabilité civile n° RC 1601.915 ayant pris effet le 01/03/2016, auprès de la compagnie d'assurance ALBINGIA, Société Anonyme au capital de 34 708 448 millions d'euros régie par le code des assurances, dont le siège social est situé au 109-111, rue Victor Hugo, 92532 Levallois Perret cedex.

7.4 EXCLUSIONS SPECIFIQUES DE RESPONSABILITÉ

Le représentant légal de la Société Émettrice demeure seul responsable de la présentation et du contenu de la documentation le concernant relative à l'Émission en Cours publiée sur la Plateforme et doit s'assurer notamment que ceux-ci n'induisent pas les Investisseurs en erreur. Il est également seul responsable de la conduite et de l'exécution de l'Émission en Cours.

Le représentant légal de la Société Émettrice reconnaît que dans le cadre d'une Émission en Cours, la communication d'informations inexacts, trompeuses, incomplètes ou erronées, sont de nature à engager sa responsabilité à l'égard de FirmFunding et/ou des Investisseurs.

La responsabilité de la Plateforme ne saurait être recherchée en cas de non-respect des déclarations et garanties de la Société Émettrice contenues dans la Documentation d'Émission.

7.4.1 DÉFAUT DE FIABILITÉ OU DE FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION

L'Utilisateur reconnaît que la Plateforme n'a pas de contrôle sur le transfert des données via les réseaux de communication publics, tels qu'Internet, et sur le fonctionnement de ces réseaux. L'Utilisateur reconnaît et accepte que la Plateforme ne puisse garantir la confidentialité des données lors du transfert de celles-ci sur des réseaux publics. En conséquence, la Plateforme ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas notamment de détournement, de captation, de corruption de données ou de toute autre événement susceptible d'affecter celles-ci survenant à l'occasion de leur transfert sur les réseaux de télécommunication publics. La Plateforme ne garantit pas sa compatibilité avec tous les navigateurs du marché.

7.4.2 DÉFAUT DE FIABILITÉ OU DE FONCTIONNEMENT DES OPÉRATEURS DE RÉSEAUX OU DE FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET

La Plateforme ne pourra être tenue responsable de dommages résultant des difficultés d'accès à la Plateforme du fait d'une perturbation des opérateurs de réseau ou des fournisseurs d'accès Internet, de l'encombrement des réseaux.

7.4.3 DYSFONCTIONNEMENT DU MATÉRIEL OU ERREUR DE MANIPULATION / FAUTE DE L'UTILISATEUR

La Plateforme ne pourra être tenue responsable de dommages résultant d'une défaillance dans les installations et équipements informatiques de l'Utilisateur et/ou d'une mauvaise utilisation ou manipulation de l'Utilisateur, d'une faute ou négligence de l'Utilisateur, ou encore d'une utilisation de la Plateforme contraire aux CGU.

7.4.4 SÉCURITÉ DES DONNÉES

La Plateforme s'engage à faire ses meilleurs efforts afin que l'accès aux installations et équipements informatiques de la Plateforme soit protégé de manière à limiter le risque d'accès de tiers non autorisés à des données confidentielles de l'Utilisateur. Toutefois, la Plateforme ne saurait être tenue responsable des problèmes et incidents techniques pouvant survenir et entraîner une atteinte aux Données. L'Utilisateur reste seul responsable de l'utilisation de ses éléments d'identification par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son Espace Client en tant qu'Utilisateur, qu'elles soient frauduleuses ou non. L'Utilisateur garantit la Plateforme contre toutes demandes à ce titre.

7.4.5 ABSENCE DE PROCÉDURE DE PRÉSÉLECTION

La Plateforme ne procède à aucune présélection des Sociétés Émettrices. Les éléments factuels présentés aux Investisseurs dans le cadre d'une Offre de Souscription émanent soit du Gestionnaire, de la Société Émettrice, des Commissaires aux Comptes de celle-ci, soit de l'analyse réalisée indépendamment par les Fournisseurs de Services d'Analyse. La Plateforme ne saurait assumer la responsabilité desdits éléments.

L'Investisseur décide, sous sa propre responsabilité, de souscrire aux Obligations émises par les Sociétés Émettrices présentées sur la Plateforme après avoir réalisé sa propre analyse au regard de sa situation personnelle. Il lui appartient d'analyser la qualité desdites Émissions en cours et de décider, sous sa propre responsabilité, du Montant de Souscription.

La Plateforme attire l'attention de l'Investisseur sur les risques associés aux Offres de Souscription présentées sur la Plateforme. L'Investisseur confirme avoir pris connaissance des avertissements sur les risques liés aux investissements pouvant être réalisés à travers la Plateforme.

La Plateforme n'assume aucune responsabilité au titre de préjudices subis par l'Investisseur à la suite de la survenance d'un tel risque.

L'Investisseur sera seul responsable de l'examen des règles fiscales applicables à la Souscription, au Montant de Souscription et aux revenus éventuels à percevoir à raison de la détention ou de la vente de ses titres sur le marché secondaire. La Plateforme ne donne aucune garantie sur l'éligibilité des Sociétés Émettrices à un dispositif de défiscalisation.

7.4.6 DOCUMENTATION RÉGLEMENTAIRE

La Documentation d'Émission est complétée des caractéristiques et des données financières de l'émission d'Obligations et signée par les Investisseurs et la Société Émettrice comme décrit au 4.2.2 ci-dessus.

La Plateforme ne saurait être tenue responsable de toute prolongation de délai en raison de la non-signature de la Documentation d'Émission par les Investisseurs et/ou la Société Émettrice dans les délais requis.

La Plateforme attire tout particulièrement l'attention de l'Utilisateur sur le fait que les Offres de Souscription ne donnent pas lieu à la publication d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

Il est rappelé que la société FIRMFUNDING SAS n'étant pas un prestataire de services d'investissement, elle n'est pas agréée par l'AMF. FIRMFUNDING SAS a été enregistrée par l'ACPR en tant qu'Agent de Prestataire de Services de Paiement, ce qui lui permet d'agir au nom et pour le compte de BNP Paribas SA lors de la fourniture de services de paiement et

la tenue de compte de paiement tels que définis par l'article L. 314-1 du code monétaire et financier.

7.4.7 MANQUEMENTS COMMIS PAR DES TIERS

La Plateforme ne pourra être tenue responsable de dommages résultant du comportement de tiers, en particulier de manquements contractuels ou délictuels commis par les Sociétés Émettrices au titre des relations avec les Investisseurs dans le cadre de l'Offre de Souscription ou postérieurement ou par un Partenaire Institutionnel.

8. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES RECUEILLIES

8.1 COLLECTE DES DONNÉES

Les Données collectées par l'intermédiaire de la Plateforme sont celles que l'Utilisateur transmet volontairement.

Les Données seront utilisées aux fins de :

- Identifier l'Utilisateur et vérifier sa qualité.
- Permettre la communication avec un Utilisateur.

La Plateforme met en œuvre un procédé automatique de traçage (cookie).

8.2 PROTECTION DES DONNÉES, DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION

La collecte et le traitement des Données de l'Utilisateur doivent respecter les droits fondamentaux des personnes et notamment leur vie privée. A ce titre, FIRMFUNDING s'engage à ce que tout traitement de données nominatives sur la Plateforme FIRMFUNDING soit réalisé conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'Utilisateur peut à tout moment accéder aux informations personnelles le concernant ou peut demander qu'elles soient rectifiées, complétées, mises à jour ou effacées par lettre simple ou email adressé à l'adresse de correspondance, en indiquant ses nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale et électronique.

L'Utilisateur devra lui-même mettre à jour les informations le concernant et figurant sur son Espace Client. Pour la suppression de son Espace Client, l'Utilisateur pourra envoyer un email à FIRMFUNDING à l'adresse user@firmfunding.com demandant la suppression de son Espace Client. FIRMFUNDING procédera aux vérifications d'identité de l'utilisateur avant de clôturer l'Espace Client. En supprimant son Espace Client, l'Utilisateur a bien conscience qu'il n'a plus accès au contenu de son Espace Client.

9. VALIDITÉ, MODIFICATIONS ET RÉSILIATION

Les CGU prennent effet à compter de leur publication sur la Plateforme et restent en vigueur jusqu'à leur modification partielle ou totale. La Plateforme peut modifier à tout moment ses CGU. L'Utilisateur devra donc se référer à la dernière version des CGU qui sera accessible sur la Plateforme à la date de consultation. La Plateforme se réserve également le droit de modifier ou de faire évoluer à tout moment les pages de la Plateforme, leur prix ou conditions d'accès. Ces modifications entreront en vigueur dès leur mise en ligne sur Plateforme. Tout accès à l'Espace Client après modification des CGU vaut acceptation pure et simple par l'Utilisateur des nouvelles CGU.

Pour l'accès à certaines rubriques de la Plateforme, les CGU pourront être complétées par des conditions complémentaires qui seront directement adressées à l'Utilisateur.

Les CGU constituent un contrat à durée indéterminée et pourront être résiliées de plein droit :

- (a) par l'Utilisateur à tout moment et sans préavis ;
- (b) par FIRMFUNDING à tout moment sous un préavis de trente (30) jours sauf dans le cas visé au (c) ;
- (c) par FIRMFUNDING, sans préavis, en cas de non-respect par l'Utilisateur des CGU.

Nonobstant cette résiliation, pour les Souscriptions réalisées par l'Utilisateur avant la date d'effet de la résiliation, les droits et obligations des Parties prévus par les CGU continueront :

- en cas de réalisation d'une émission d'Obligations sous forme de mandat d'intérêt commun : jusqu'au terme de ce mandat ;
- avant la réalisation d'une émission d'Obligations : jusqu'au terme de l'Offre de Souscription.

L'Utilisateur n'aura alors accès à son Espace Client que dans le cadre du suivi des Souscriptions réalisées antérieurement à la date d'effet de la résiliation.

Les services de paiement de Coupons et de remboursement du capital des Obligations émises continueront d'être fournis par le Portefeuille de Monnaie Électronique en dehors de toute intervention de la Plateforme.

10. NOTIFICATIONS

Toute notification réalisée au titre des présentes CGU devra être faite par email aux destinataires dont les coordonnées sont les suivantes : user@firmfunding.com.

11. STIPULATIONS DIVERSES

11.1 DIVISIBILITÉ

Dans le cas où l'une ou plusieurs stipulations contenues dans les CGU sont déclarées nulles, la validité des autres stipulations des présentes n'en est en aucun cas affectée. Les stipulations déclarées nulles seront, conformément à l'esprit et à l'objet des présentes, remplacées par d'autres stipulations valables, qui, eu égard à leur portée, se rapprochent dans toute la mesure permise par la loi, des stipulations déclarées nulles.

11.2 INDÉPENDANCE DE L'UTILISATEUR

Les Investisseurs et les Sociétés Émettrices accèdent à la Plateforme de manière totalement indépendante et sous leur propre responsabilité.

11.3 CESSION

La Plateforme se réserve le droit de céder à tout tiers de son choix tout ou partie de ses droits et obligations au titre des présentes CGU, ce que l'Utilisateur accepte sans réserve.

12. LOI APPLICABLE

Les CGU sont soumises pour leur validité, leur interprétation et leur exécution au droit français.

13. MENTIONS LÉGALES

La Plateforme est éditée par FIRMFUNDING, Société par Actions Simplifiée au capital de 18.787 € au 30 juin 2017 :

- Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 815 338 017
- Numéro APE : 8299Z
- Siège social : 8 boulevard Jean Mermoz, 92200 Neuilly-sur-Seine, France
- Directeur de la publication : Mme Florence Vasilescu
- Contact : + 33 1 49 97 66 89 ou user@firmfunding.com

L'hébergement de la plateforme est assuré par la société IBM, joignable en France au + 33 1 58 75 00 00 ou sur <https://www.ibm.com/fr-fr/>

*

*

*